

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse

**Band:** 69 (1960)

**Heft:** 5

**Rubrik:** L'assemblée générale de la Croix-Rouge suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ce plan; une somme de 500 000 francs sera réservée à cet effet sur les fonds qui nous ont été confiés lors de la catastrophe.

\*

#### **Pour aider à la formation de secouristes au Maroc**

A la demande de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a délégué au Maroc pour

une durée de quelques mois, un instructeur samaritain qui formera des secouristes du Croissant-Rouge marocain. Il s'agit de M. Emile Grieder, d'Yverdon, membre de l'Alliance suisse des Samaritains. Les frais de voyage et de séjour de M. Grieder, qui donnera des cours à Rabat, Casablanca et Fez sont assumés de moitié par la C. R. S. et l'A. S. S.

A Saint-Gall, les 28 et 29 mai...

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

La Croix-Rouge suisse a tenu son Assemblée annuelle des délégués les 28 et 29 mai à St-Gall avec une forte participation de représentants des sections et des institutions auxiliaires et en présence d'un certain nombre d'invités. Au cours de la première partie de cette assemblée, un hommage fut rendu à quatre disparus, le Prof. Max Huber et le Général Guisan, tous deux membres d'honneur, le Dr Francis Bourquin, de Couvet, membre du Comité de Direction, particulièrement actif dans le domaine samaritain, et le Dr Hans Sutter, de St-Gall, ancien médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, dont le décès était survenu la veille.

A l'occasion de la remise d'un buste du Prof. Max Huber dû au sculpteur Hermann Hubacher, le président de la Croix-Rouge suisse, Prof. A. von Albertini, s'attacha à retracer l'œuvre du grand penseur et homme d'action qui a fait figure de conducteur spirituel de la Croix-Rouge au cours de ces trois dernières décennies et qui a approfondi et systématisé l'idée de la Croix-Rouge conçue intuitivement par Dunant. Si la Croix-Rouge a pu devenir la plus grande organisation de secours du monde, c'est à Max Huber, indubitablement, que nous le devons.

#### **Rapports, comptes et nominations**

Les délégués eurent ensuite à approuver le rapport et les comptes de l'année 1959 ainsi que le budget 1960. Ils nommèrent ensuite, comme nouveau membre du Comité de Direction, le Dr H. Büchel, médecin cantonal à Zurich et déjà président très actif de la Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse. Ils manifestèrent aussi leurs remerciements à M. H.-P. Tschudi, qui, à la suite de sa nomination comme conseiller fédéral, a dû donner sa démission du Comité de Direction tout en se déclarant prêt à continuer à appuyer les efforts de la Croix-Rouge suisse. Enfin, ils rendirent un hommage mérité, en le nommant membre d'honneur, au colonel brigadier Hans Meuli, récemment encore médecin en chef de l'armée, pour les grands services qu'il a rendus à la Croix-Rouge suisse en favorisant notamment le développement de l'aide sanitaire volontaire (service Croix-Rouge) et le service de transfusion de sang.

#### **Messages nationaux et internationaux**

A l'issue de cette assemblée, M. Jean de Rham, ministre de Suisse, apporta le salut des Autorités fédérales et tint à relever l'ampleur de l'activité de secours déployée par la Croix-Rouge suisse en faveur de l'étranger. Le Dr Frick, landammann du canton de St-Gall et

de Dr Andereg, président de la ville de St-Gall, manifestèrent eux aussi leur reconnaissance et leur sympathie à l'égard de la Croix-Rouge suisse.

Les étroites relations existant entre la Croix-Rouge suisse et le Comité international de la Croix-Rouge furent mises en valeur par l'un des membres du Comité genevois, le Dr Hans Bachmann, de Winterthur tandis que M. W.-J. Phillips remerciait la Croix-Rouge suisse au nom de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour la continuelle collaboration apportée à la Ligue par notre Société nationale. Enfin, S. A. S. la princesse Gina de Liechtenstein, présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein, tint à remercier également la Croix-Rouge suisse pour l'amicale collaboration qui se manifeste depuis des années entre les deux sociétés sœurs.

#### **Visite au Village Pestalozzi**

Le dimanche, les délégués et invités de la Croix-Rouge suisse eurent l'occasion de se rendre au Village d'enfants Pestalozzi à Trogen où ils furent vivement impressionnés par le message qu'avait tenu à leur adresser le Dr Walter-Robert Corti, créateur de cette œuvre remarquable, par les informations fournies par le directeur, M. Arthur Bill et prirent plaisir aux productions des enfants et à la visite de leur village. Ajoutons que, le samedi soir, une aimable soirée organisée par la Croix-Rouge saint-galloise avait permis de resserrer les liens entre délégués de toute la Suisse.

---

### DANS NOS SECTIONS

#### **A Zurich**

La section de Zurich a tenu son assemblée annuelle le 1<sup>er</sup> juin à l'Aula Magna de l'Université de Zurich. Les points statutaires de l'ordre du jour furent traités rapidement. La deuxième partie de la séance fut réservée à l'audition d'une conférence de M. Martin Bodmer, vice-président du Comité International de la Croix-Rouge, consacrée à Max Huber et à son œuvre.

\*

#### **Subvention à Locarno**

Mettant à contribution le Fonds de réserve de la Croix-Rouge suisse en faveur de ses sections, le Comité central a accordé une subvention annuelle de 3600 francs pour les années 1960 et 1961 à la section de Locarno pour permettre à cette dernière de faire face à ses tâches croissantes et d'instituer un secrétariat permanent dont l'existence se révélait absolument nécessaire.